

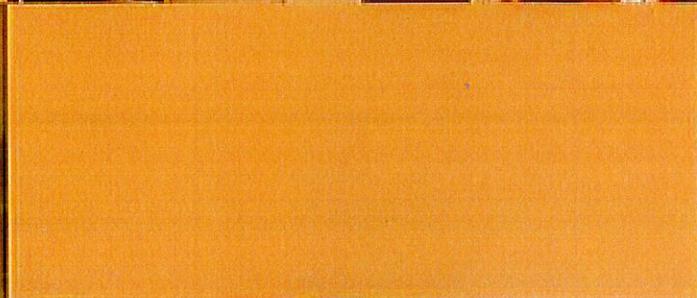
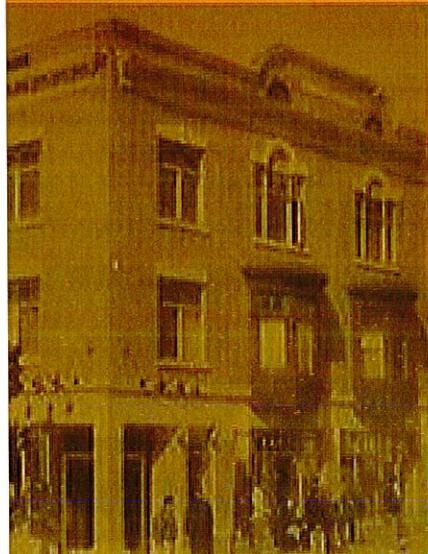
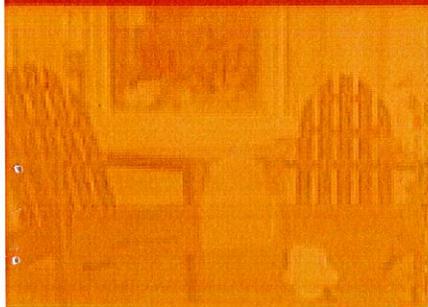


CONSEIL DE QUARTIER
DU VIEUX-LIMOILOU

RAPPORT ANNUEL 2015

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	6
2.1 DOSSIERS SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU	6
2.2 PLAN D'ACTION 2015	6
2.2.1 Animation du quartier	6
2.2.1.1 Grand bazar des ruelles	6
2.2.1.2. Place publique « Plaza Limoilou »	7
2.3 REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	7
2.3.1 Comité de vigilance de l'incinérateur	8
2.3.2 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP)	8
2.3.3 Table de concertation vélo des conseils de quartier	9
2.4 AUTRES DOSSIERS	12
2.4.1 Comité réseau cyclable	12
2.4.2 Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec	13
3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015.....	13
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	14
ANNEXE 1	15
ANNEXE 2	19

Mot du président

Chers citoyens et citoyennes du Vieux-Limoilou,

Limoilou est encore l'un des quartiers les plus dynamiques de Québec en 2015. Dans ce contexte, le conseil de quartier vise à soutenir les initiatives du milieu pour maintenir le développement économique, social et communautaire de notre quartier.

L'absence d'un plan directeur de quartier, concerté et rassembleur, se fait encore sentir cette année. La Ville de Québec ne s'est toujours pas positionnée à ce sujet. Nous pensons toujours qu'un plan concerté est crucial pour assurer de bien canaliser la croissance actuelle. À cet effet, le conseil croit que la Ville de Québec doit refaire un exercice de plan directeur. Incidemment, les attentes et besoins de nos concitoyens évoluent et la réflexion sur l'avenir de notre quartier doit s'en inspirer. Nous croyons que la concertation et l'ouverture aux citoyens de la part des penseurs qui œuvrent au sein de l'administration municipale sont primordiales pour imaginer le Vieux-Limoilou de demain.

Les jeunes qui s'installent à Limoilou veulent y vivre et y élever leurs enfants dans un environnement aussi sain que possible. Cette année, notre conseillère municipale, Madame Suzanne Verreault a su répondre aux craintes des citoyens à propos de la forte quantité de poussières qui pleut sur Limoilou. En effet, la Ville de Québec a pris entente avec la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale au sujet de la réalisation d'une étude complète sur la qualité de l'environnement dans Limoilou. Nous l'en remercions : des données scientifiques complètes amélioreront beaucoup la qualité du débat et identifieront clairement les mesures à mettre en place.

Au plaisir,

Maxime Guérard

Maxime Guérard
Président

1. Composition du conseil d'administration

Membres avec droit de vote au 31 décembre 2015

MM.	Maxime Guérard	Président
	Julien Greaves	Vice-président
	Pierre Turgeon	Trésorier
	Ghislain Hudon	Administrateur
Mmes	Maxine Dandois-Fafard	Administratrice
	Sophie Morin	Secrétaire

Au cours de l'année 2015, ont siégé aussi au sein du conseil d'administration du conseil de quartier.

MM.	François Gonthier-Gignac	Administrateur
	Maxime Harvey	Administrateur
	Mathieu Montmartin	Administrateur
Mmes	Camille Brunelle Hamann	Secrétaire
	Carolyne Paquette	Secrétaire
	Catherine Benoit	Trésorière
	Annie Boutet	Administratrice
	Anne Loiselle	Administratrice
	Caroline Pilote	Administratrice

Membre sans droit de vote

La réglementation constitutive des conseils de quartier prévoit que les conseillers municipaux et les conseillères municipales des districts couverts par le territoire du quartier siègent de facto au conseil d'administration du conseil comme membres sans droit de vote.

M ^{me}	Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
-----------------	-------------------	--

Les membres du conseil de quartier la remercient chaleureusement pour sa présence assidue aux rencontres.

2. Rapport d'activités

Au cours des 12 derniers mois, dans l'ensemble de ses activités, le conseil de quartier a tenu neuf (9) assemblées ordinaires et une (1) assemblée générale. Au cours de ces assemblées, il a abordé des dossiers touchant les sujets suivant : l'environnement, la gestion interne, la vie communautaire, le développement économique, la vie de quartier, le développement du quartier, la sécurité urbaine et la vie démocratique.

2.1 Dossiers soumis par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

L'instance municipale a demandé l'opinion du conseil de quartier sur un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme que vous trouverez à l'Annexe 1.

2.2 Plan d'action 2015

2.2.1 Animation du quartier

2.2.1.1 Grand bazar des ruelles

Tenu le 6 juin, dans le cadre de la Fête nationale des voisins, le Grand bazar des ruelles a vu déferler, sous un soleil ardent, des vagues d'amateurs de brocante et de contacts humains.

Pour la 8^e année consécutive, l'événement a réuni les citoyens du Vieux-Limoilou, dont les ruelles étaient grouillantes de monde venu d'ici et d'ailleurs. La Société de développement commercial (SDC) 3^e Avenue, responsable du projet, estime à près de 10 000 le nombre de personnes ayant pris part à cette édition, entre 8 h et 16 h. Plusieurs partenaires proposaient des activités en parallèle dans les rues avoisinantes. Ainsi, l'École de cirque de Québec tenait des ateliers d'initiation extérieurs sur la 7^e Rue, alors que de l'animation familiale, des prestations d'artistes de Limoilou et des démonstrations sportives se déroulaient principalement dans les ruelles et sur la 12^e Rue. Enfin, encore cette année, un mini bazar avait lieu dans la cour de l'école Saint-Fidèle, permettant à cette dernière d'amasser des sous pour les activités des élèves qui y sont inscrits.

Cette année, une projection extérieure de « Limoilou - Le Film » a eu lieu, suivie d'un échange avec les réalisateurs. Ensuite, la première édition du concours/parcours Grand bazar a été organisée – les participants devaient récolter des étampes à divers endroits, ce qui leur a permis de découvrir les produits locaux tout en courant la chance de gagner des chèques-cadeaux chez les commerçants participants. Finalement, pour la première fois, une section entière de la 12^e rue a été fermée à la circulation automobile et des kiosques y ont été installés.

Le Grand bazar des ruelles aura permis de souligner une fois de plus la richesse collective du quartier, de renforcer les liens entre les divers acteurs du milieu et de faire découvrir notre beau quartier et les commerces uniques qui s'y trouvent.

Un immense merci à tous les partenaires et les bénévoles qui ont pris part à l'organisation de la 7^e édition et bienvenue à tous ceux et celles intéressé(e)s à contribuer d'une manière ou d'une autre au succès de l'événement 2016.

2.2.1.2. Place publique « Plaza Limoilou »

Avec la collaboration du conseil de quartier, la Ville de Québec a réalisé un projet pilote de place publique à l'été 2015. Au croisement de la 3^e Avenue, du chemin de la Canardière et de la 6^e Rue, la Plaza Limoilou était une place publique temporaire originale, inédite, sympathique et conviviale, à l'image d'une ville à l'échelle humaine. Ce lieu invitait à la réappropriation de l'espace public à travers l'art, le design et l'architecture. Diverses activités et concerts s'y sont tenus tout l'été. Devant l'énorme enthousiasme soulevé par la Plaza, la Ville compte renouveler l'expérience à l'été 2016.

2.3 Représentations du conseil de quartier

Les membres élus du conseil de quartier sont sollicités par plusieurs instances afin d'occuper des sièges réservés à un représentant-citoyen. Le conseil d'administration du conseil de quartier nomme des personnes intéressées par ces comités pour qu'ils assistent aux réunions de ces organismes et en fassent rapport aux réunions du conseil d'administration.

2.3.1 Comité de vigilance de l'incinérateur

Étant donné que le Comité de vigilance de l'incinérateur a décidé de tenir ses réunions sur l'heure du dîner, aucun bénévole du conseil d'administration du conseil de quartier n'a été en mesure d'assister aux rencontres. Cependant, un représentant a été trouvé pour l'année 2016.

2.3.2 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP)

Rappelons que le CVAP a été mis en place conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 en relation avec les différents épisodes de poussières en provenance des activités portuaires.

Le CVAP est composé de représentants des citoyens du voisinage, de représentants des groupes environnementaux, d'un représentant de la Ville de Québec, des élus du conseil municipal – dont la présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou, d'un représentant de l'administration portuaire, d'un représentant du comité de relation avec la communauté du Port de Québec et de représentants des autorités et des services publics.

En 2015, le comité a beaucoup travaillé à la création du site Web du CVAP, dans l'objectif de communiquer, d'informer et de rendre des comptes à la population.

Le CVAP a déposé un mémoire à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale dans le cadre du processus d'évaluation d'impact environnemental entourant le projet d'aménagement d'un quai multifonctionnel en eau profonde dans le port de Québec. Dans ce mémoire, le comité considère que l'expansion du port doit servir l'ensemble de la population des villes de Québec et de Lévis, et que tout projet d'agrandissement devrait être conditionnel à des engagements à la résolution de la problématique actuelle des poussières, notamment par la mise sous couvert des installations existantes, le transbordement de produits à l'aide de quatre systèmes de convoyeurs fermés et d'entrepôts à pression négative, la construction d'écrans anti-vent, l'arrosage des amas par temps sec et venteux, le nettoyage des quais, etc.

Le comité a également entamé un processus de révision de son mandat et de ses objectifs qui est toujours en cours.

Le comité a reçu la visite du Dr François Desbiens, directeur régional de santé publique de la Capitale-Nationale, qui est venu expliquer l'avis complémentaire à l'avis de santé publique diffusé en avril 2013 sur la présence de nickel dans l'air du quartier Limoilou et sur ses effets sur la santé. L'avis conclut à de très faibles risques pour la santé.

Le 19 novembre, la représentante de l'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec a décidé de se retirer du CVAP pour plusieurs raisons, dont l'inaction du Port de Québec et l'absence de volonté politique contraignant le Port de Québec à adopter des mesures de mitigation pour diminuer la dispersion de particules de poussière dans l'air, notamment dans l'air du Vieux-Limoilou. Les représentants du CVAP en ont profité pour la remercier de ses efforts soutenus dans le dossier.

En terminant, voici quelques constats du conseil de quartier du Vieux-Limoilou concernant le CVAP :

- Un important travail de connaissance de la problématique reste à faire. Ce travail est essentiel à une prise de décision cohérente pour l'ensemble des parties prenantes.
- Un climat de confiance reste à développer entre les différents représentants du CVAP.
- L'acquisition, le partage et le transfert de connaissances demeurent difficiles entre les représentants du CVAP, notamment entre le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le Port de Québec.
- Le comité demeure animé d'une volonté ferme d'arriver à des résultats concrets et continuera ses efforts afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les installations portuaires et les citoyens.

2.3.3 Table de concertation vélo des conseils de quartier

Une table de concertation vélo des conseils de quartier a été mise sur pied en 2014 dans le cadre du processus de révision du Plan directeur du réseau cyclable (PDRC). Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a appuyé cette initiative par voie de résolution à sa réunion du 20 mai 2015.

La Table de concertation vélo est un comité ad hoc de représentants désignés des conseils de quartier pour discuter des besoins en matière de déplacements à vélo dans la ville de Québec. Le but principal du comité est d'apporter des propositions et des solutions à l'amélioration du réseau cyclable de la Ville. Le regroupement de représentants de conseils de quartier au sein d'une seule et même instance permet de formuler des consensus et ainsi, d'envoyer un message plus clair et plus fort aux élus et à l'administration municipale.

Des administrateurs du conseil de quartier ont assisté à cinq rencontres de la Table de concertation vélo au cours de l'année 2015.

Au mois de juin 2015, la Table de concertation vélo proposait 11 principes qui devraient guider les actions et les politiques de la Ville de Québec en faveur des déplacements utilitaires à vélo. Ces principes s'ajoutaient à ceux ayant déjà guidé l'élaboration du PDRC de 2008. Le conseil de quartier a adopté ces principes lors de sa réunion du mois de novembre 2015.

Ces principes sont les suivants :

1. Consultation

- 1.1. Consulter les conseils de quartier concernés et/ou la Table de concertation vélo des conseils de quartier sur tout projet d'aménagement cyclable.

2. Planification

- 2.1. Prendre en compte les déplacements sécuritaires à vélo lors de la planification et/ou la réalisation de tout projet de réaménagement routier réalisé sur le territoire de la ville de Québec, conformément au concept de « rue complète ».

3. Rue complète

- 3.1. Réaménager, chaque fois que des travaux le permettent, les intersections de façon à ce qu'elles soient sécuritaires et faciles à traverser pour l'ensemble des usagers, peu importe leur âge, leur condition physique ou leur mode de transport, en prenant soin d'aménager des zones protégées pour les cyclistes.

4. Pôles de service et d'emplois

- 4.1. Prioriser l'aménagement d'axes cyclables vers les pôles générateurs de déplacement, à commencer par les pôles d'emplois et de services, comme les établissements de santé et d'enseignement.

5. Points dangereux (blackspot)

- 5.1. Réaliser des interventions équilibrées entre le développement du réseau cyclable et la sécurisation des lieux de passages obligés qui ne font pas nécessairement partie du réseau cyclable, mais présentent un danger pour la sécurité des cyclistes, comme les viaducs, les côtes et les intersections achalandées.

6. Lien Basse-Ville/Haute-Ville

- 6.1. Accorder une attention particulière à la sécurité dans les côtes en aménageant des corridors cyclables dans les montées pour éviter que les cyclistes ne soient incommodés par la circulation des voitures.
- 6.2. Faciliter la transition entre la Basse-Ville et la Haute-Ville en installant des dalots (goulottes) le long des escaliers.

7. Arrêts obligatoires

- 7.1. Améliorer la fluidité du réseau cyclable en réduisant le plus possible le nombre d'arrêts obligatoires ou en installant des feux cyclistes synchronisés sur la vitesse des vélos.

8. Sécurité autour des écoles

- 8.1. Appliquer les recommandations des plans de déplacement produits dans le cadre du programme « À pied, à vélo, ville active ».
- 8.2. Appliquer la réglementation interdisant le stationnement, même le stationnement temporaire, sur les bandes cyclables, particulièrement à proximité des écoles

9. Chantier et signalisation

9.1. Aménager des parcours de contournement sécuritaires lorsque des travaux entravent la circulation sur une voie cyclable et éviter l'installation d'obstacles, tels que des panneaux de signalisation temporaire, lorsque ceux-ci ne contribuent pas à la sécurité des cyclistes.

10. Ouverture du réseau cyclable

10.1. Prolonger la période d'ouverture des voies cyclables du 1er avril au 30 novembre.

10.2. Accélérer le nettoyage, le peinturage et le balisage des voies cyclables au printemps pour que ces opérations soient complétées au plus tard une semaine après l'ouverture officielle du réseau.

11. Quatre axes, quatre saisons

11.1. Pour répondre aux besoins de déplacement utilitaire entre nos quartiers et à la grandeur de la ville, prévoir au moins quatre axes majeurs cyclables continus soit deux axes est-ouest, un en haute ville et l'autre en basse-ville, et deux axes nord-sud.

11.2. Dans leur planification, les axes devraient permettre, à terme, une utilisation tout au long de l'année, appelée aussi pistes blanches. Avec des axes « blancs », les déplacements en vélo pourraient être une véritable alternative de déplacement et limiteraient les dangers de la plus difficile coexistence des vélos avec les automobiles dans les rues.

2.4 Autres dossiers

2.4.1 Comité réseau cyclable

Le comité réseau cyclable a été mis sur pied en 2014 par la résolution 14-CA-28 du conseil de quartier du Vieux-Limoilou qui demandait la création d'un « comité citoyen chargé, dans le cadre de la révision du Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec, d'étudier et de soumettre des propositions afin de bonifier le réseau cyclable du Vieux-Limoilou. »

La première rencontre du Comité réseau cyclable a eu lieu le 22 octobre 2014. Le comité s'est réuni à deux autres reprises, le 20 novembre 2014 et le jeudi 12 mars 2015. La présidence a été assurée par Mathieu Montmartin, directeur de la SDC 3e Avenue et administrateur du conseil de quartier. Assisté par : Philippe Bourque, Raphael Désilets (candidat à la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional), Étienne Grandmont (directeur chez Accès Transports viables), Ghislain Hudon (conseil de quartier du Vieux-Limoilou), Yan Turgeon (conseil de quartier Lairet), Martial Van Neste (conseil de quartier de Maizerets) et Marc-Antoine Viel (conseil de quartier Montcalm).

Ayant exécuté ses travaux, le Comité réseau cyclable a remis son document synthèse au conseil de quartier le 18 mars 2015. À sa réunion du mois de mai, le conseil adoptait une résolution pour faire siennes les recommandations du comité formulées à l'intention de la Ville. Il demandait également d'être consulté dans le cadre de la révision du Plan directeur du réseau cyclable.

Le dévoilement de la *Vision des déplacements en vélo* par la Ville de Québec au début du mois de décembre 2015 a permis de constater que cinq projets de voies cyclables demandés par le comité dans son document synthèse figuraient dans les projets prioritaires ciblés par la Ville. Voilà donc une bonne nouvelle qui démontre l'importance pour le conseil de faire entendre sa voix lorsqu'il est question de projets de développement en ce qui concernent le quartier.

2.4.2 Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec

Jusqu'en novembre 2015, un représentant de cette association a participé à la plupart des séances du conseil de quartier afin de le tenir informé des activités de l'Initiative.

3. Bilan et États financiers au 31 décembre 2015

Vous trouverez à l'Annexe 2 le bilan financier.

4. Activités du conseil de quartier

Toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Les membres du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. À chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et aux citoyens du quartier.

Nous vous invitons à lire le bulletin municipal et à utiliser le site Web de la Ville de Québec sous la rubrique « Agenda démocratique » afin de connaître le lieu et l'heure du déroulement des rencontres.

INVITATION À PARTICIPER AUX TRAVAUX DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil d'administration souhaite la participation et la collaboration des citoyennes et des citoyens du quartier pour la réalisation de son plan d'action.

Vous êtes donc invités, dès maintenant, à nous faire part de votre intérêt en communiquant avec Mme Anne Pelletier :

Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou
418 641-6101, poste 3114
Courriel : anne.pelletier@ville.quebec.qc.ca

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires à l'adresse suivante :

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou
399, rue St-Joseph Est, bureau 423
Québec (Québec) G1K 8E2
conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca

Annexe 1

DEMANDE D'OPINION

Les membres du conseil de quartier ont été avisés par l'Arrondissement de la Cité-Limoilou de donner leur opinion à un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme.

Le sujet suivant a fait l'objet de recommandations :

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 19204Mb et 19305Hb, R.C.A.1V.Q. 225 (règlement omnibus du Vieux-Limoilou, quartier Vieux-Limoilou).**Demande d'opinion**

Assemblée tenue le 2015-02-18 et le 2015-03-18 au centre communautaire Jean-Guy Drolet 16, rue Royal-Roussillon.

Information présentée :

Rappel du cheminement d'une demande de modification aux règlements d'urbanisme. Présentation du projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Présentation d'information relative à la présente consultation, demande d'opinion au conseil de quartier et consultation dans le cadre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ce projet de modification contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Une fiche synthèse de la demande de modification, la carte de la zone concernée et des zones contiguës ainsi que les modalités pour déposer une demande de participation à un référendum étaient disponibles à l'entrée de la salle pour le public et les membres du conseil de quartier.

Recommandation du conseil de quartier :

Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification intitulé « Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 19204Mb et 19305Hb, R.C.A.1V.Q. 225 (règlement omnibus du Vieux-Limoilou, quartier Vieux-Limoilou) et de demander à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec d'utiliser l'ensemble des pouvoirs mis à sa disposition, en plus d'ajouter un critère objectif, pour s'assurer que les façades des nouveaux bâtiments (dans la zone 19204Mb) aient une hauteur minimale de 11 mètres (3 étages) ».

Annexe 2

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE
L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - Ville de Québec		
Fonctionnement	0	0
Projets	1 500	6 425
Autre	0	1 250
	<u>1 500</u>	<u>7 675</u>
CHARGES		
Fonctionnement (frais bancaires et REQ)	22	46
Projets - Grand bazar des ruelles (Limoilou en Vrac - 2015)	1 500	8 621
Projets (MonLimoilou - 2015)	260	230
Jardins pédagogiques	0	128
	<u>1 782</u>	<u>9 025</u>
Excédents des produits par rapport aux charges	- 282	-1 350
Actif net non affecté au début de l'exercice financier	676	2 026
	<u>394</u>	<u>676</u>

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>394</u>	<u>676</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>0</u>	<u>0</u>
Actif net		
Non affecté	<u>394</u>	<u>676</u>
	<u>394</u>	<u>676</u>

 Signature du trésorier

 Date

 Signature du président

 Date

